



“ Se souvenir
est un devoir sacré ”

JUIN 2025 N°181

SOMMAIRE

- 2 Vie de l'association / Éditorial.
- 2 Compte rendu de l'assemblée générale
- 5 Nouvelle brèves
- 5 Point sur les travaux à Navarin
- 6 Le général de LANGLE de CARY
- 11 Les luxembourgeois au service de la France



Crédit photo – Collection privée

Le Colonel Xavier DESGREES du LOU, chef de corps du 65^e RI, montant à l'assaut à Souain, drapeau à la main, quelques instants avant sa mort – 25 septembre 1915

L'Amiral (2s) Emmanuel GOURAUD,
président de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne - Navarin,
et les membres du conseil d'administration de l'ASMAC

vous convient à
la Cérémonie annuelle de commémoration aux Morts des Armées de Champagne,
Le Dimanche 21 septembre 2025 à 9H45

Elle sera suivie d'un dépôt de gerbe à la Nécropole nationale de Sommepy Tahure

Puis d'un repas à la salle des fêtes de Souain – rue de la Damon à 13H00

*Réservation obligatoire avant le lundi 9 septembre 2025 auprès de Monsieur Antoine CARENJOT
43, avenue Paul Chandon 51200 EPERNAY par envoi d'un chèque de 28 € établi à l'ordre de l'ASMAC et incluant le buffet
froid et les boissons. La prise en compte de votre participation ne sera effective qu'à réception du chèque
avant le 9 septembre 2025*

**ASSOCIATION DU SOUVENIR
AUX MORTS DES ARMEES DE CHAMPAGNE-NAVARIN**

(Affiliée au Souvenir Français le 14 juin 2016)

Siège social :
29 rue Desaix - 75015 PARIS

Monsieur le Trésorier de l'ASMAC :
69 Route de Louvois
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ



Correspondance :
29 rue Desaix
75015 PARIS
Courriel : contact@asmac.fr

VIE DE L'ASSOCIATION

ÉDITORIAL



Les travaux du monument se poursuivent actuellement par l'installation d'une passerelle qui, parcourera le champ de bataille autour de Navarin. Les combats de 1915, puis de 1917 ont été terriblement meurtriers et la nature n'a cessé de rendre les dépouilles de nos chers soldats morts pour défendre notre France. Ainsi au fil des années d'après guerre, 10 000 dépouilles ont été rassemblées au cœur du monument de Navarin, transformé en Ossuaire. Faute d'avoir pu identifier leur mort, beaucoup de familles ont voulu conserver la mémoire de leur parent par la pose d'une plaque mémorielle dans le monument. C'est devant ces 10 000 inconnus et ces 1407 plaques mémorielles que nous rendons les honneurs lors de notre cérémonie annuelle à Navarin.

Mais les travaux, même s'ils sont restés très localisés et de faible profondeur ont occasionné d'émouvantes découvertes. La dépouille d'un sergent du 233 Régiment d'Infanterie a été exhumée le 17 avril 2025. Ce sergent, identifiable par sa plaque, a été tué le 6 octobre, au cours des combats d'octobre 1915. Pendant cette offensive, ce seul régiment compte 65 tués, 71 disparus et 317 blessés. Sa famille avait fait poser une plaque à sa mémoire dans le monument de Navarin et les services de l'ONAC-VG recherchent actuellement ses représentants pour les avertir et décider d'un lieu d'inhumation.

Chaque année, lors de notre cérémonie, je pense à tous ceux, si nombreux dans ce secteur, encore enfouis sous nos pieds. Cette cérémonie leur est dédiée pour que le souvenir de leur sacrifice ne soit pas oublié.

*Le président,
Amiral (2s) Emmanuel Gouraud*

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 MARS 2025

L'Amiral Emmanuel GOURAUD souhaite la bienvenue aux participants - 32 présents et 78 pouvoirs collectés. Avant de débiter l'Assemblée Générale, il remercie Monsieur Olivier SOUDANT, Maire de Sommepey-Tahure, qui nous accueille et nous présente sa commune. Le Président passe ensuite la parole à Etienne DUFOUR, secrétaire général, pour le rapport moral de l'année 2024.

L'ASMAC a pu tenir son Conseil d'Administration à Châlons en Champagne, le 8 février 2024 et son Assemblée Générale le samedi 16 mars 2024 à Souain – Perthes lès Hurlus. Plusieurs réunions du Bureau se sont déroulées en 2024 en version mixte - présentiel, pour les parisiens ou en visioconférence. La cérémonie annuelle de Navarin s'est déroulée 22 septembre 2024, devant le monument dont la rénovation des extérieurs venait d'être achevée, mais sur un terrain encore en travaux.

Cette année 2024 a été marquée par le début réel des travaux de rénovation du Monument, après la dépollution du site qui avait cumulé les retards en 2023. Ces travaux ont été menés dans les délais et nous ont permis de tenir la cérémonie annuelle traditionnelle, sans trop de perturbations. Ils ont néanmoins eu pour conséquence le report au printemps 2026 de la cérémonie nationale liée au centenaire, en présence de hautes autorités de l'État. Afin de marquer cette date anniversaire, il a été décidé procéder à un ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe le vendredi 27 septembre 2024, avec, auparavant, une visite particulière de l'Hôtel des Invalides, sur les traces du Général Gouraud.

Le conseil d'administration est renouvelé par tiers : huit renouvellements ont été adoptés : Jean-Marie de GRAMMONT, Alain GEISS, Emmanuel GOURAUD, Francis DAVENNE, Jean-Raymond EGON, Olivier PRETELAT, Olivier GOURAUD, François COLLART. Le Colonel MERY étant malheureusement décédé, a été remplacé par Monsieur Antoine CARENJOT, ancien directeur du service départemental de l'ONaCVG de la Marne. Renouvellement et élection approuvés à l'unanimité.

Les Réunions du Bureau se sont déroulées, en version mixte - présentiel les 12 janvier, 13 mars, 14 mai, 4 juillet, 1^{er} octobre 2024 et 14 janvier 2025.

Les travaux de rénovation du Monument ont débuté en fin d'année 2023, après avoir été fortement retardés par la dépollution pyrotechnique du site. Même si c'est l'ONaCVG qui est le maître d'œuvre, l'ASMAC est partie prenante, notamment par des réunions de suivi semestrielles avec les représentants de l'ASMAC, de l'ONaCVG et de la DMCA.

La première tranche a eu lieu de janvier à fin août 2024 et a consisté à étanchéifier le monument et renouveler le parement des faces et de la terrasse. Avec la pose, puis le démontage d'une importante structure parapluie pour protéger le monument durant les travaux.

La fréquentation du monument, en cette année 2024 a été très affectée par les travaux, ne permettant que cinq semaines d'ouverture, à compter du 15 septembre. Durant cette période, ce sont néanmoins 482 visiteurs qui ont pu se rendre au monument. Durant le même temps, nous avons pu constater la progression continue de la consultation du site internet passé de 6219 visiteurs en 2022 à 10 185 en 2023 et 12 812 en 2024, sans aucun doute augmenté par le classement de Navarin au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Dans ce cadre, l'ASMAC a été sollicitée et participe à l'association créée afin de favoriser la mise en valeur des monuments retenus dans cette liste. Plusieurs réunions à laquelle nous étions conviés ont déjà eu lieu, dont la dernière le mercredi 5 février.

Le rapport moral du Secrétaire Général a été adopté à l'unanimité.

Le Rapport financier 2024 a été présenté par le Président, Emmanuel GOURAUD et le Trésorier Adjoint, Michel GODIN en l'absence d'Alain GEISS, notre trésorier. Le résultat recettes et dépenses est bénéficiaire de 5 134,37 €, en intégrant la subvention de 6 000 € du Ministère des Armées. Il serait à ajouter le crédit de la donation Gangand provenant de l'assurance-vie, d'un montant de 3 282,70 €, perçue en janvier 2025. Les subventions ou dons en dehors de celle du Ministère des Armées ont été plus importants qu'en 2024. Les cotisations 2024 sont proches de celles de 2023 : 8 602 € contre 8 332 €. En 2024, nous avons enregistré seize nouvelles adhésions et quatre décès. Cependant, 80 adhérents ne sont pas à jour de leur cotisation depuis 2022.

COMPTE DE RESULTAT 2024 – budget 2025 - comparé au Compte de Résultats 2023 :

Rapport financier - Compte de résultat 2024 et Budget 2025							
DEPENSES	2023	2024	Budget 2025	RECETTES	2023	2024	Budget 2025
Secrétariat				Cotisations reçues	8 332,00	8 602,00 €	9 000 €
Salaires	3 596,94	2 671,52 €	4 500 €				
.....Cotisation sociales	919,00	1 702,00 €		Subventions	1 230,00	2 000,00 €	2 000 €
.....Frais déplacement gardien		664,00 €					
Informatique	44,95	85,80 €	80 €				
Bulletins Imprimerie	2 336,20	3 903,95 €	3 500 €				
.....Affranchissement	835,03	804,75 €	1 000 €				
Restaurant	61,50	319,00 €	100 €				
Frais de déplacements	64,50		100 €				
Assurances	199,57	204,42 €	200 €				
Cérémonie de Navarin (repas)	1 275,00	1 428,00 €	1 600 €	Cérémonie de Navarin (repas)	1 075,00	1 066,00 €	1 400 €
... Fleuriste	225,00	325,00 €	250 €				
...Musique	310,00	310,00 €	350 €	Remboursement divers		382,00 €	
...Location chaises et sono	786,00	780,00 €	800 €				
...Don Pompiers	100,00	100,00 €	100 €				
Cotisations diverses	70,00	130,00 €					
Frais bancaires	70,84	70,46 €	80 €	Produits financiers & divers 2024	742,25	741,25 €	500 €
Objets de Tradition, médailles	1 490,60	0,00 €	500 €	Ventes monument, tronc	623,94	151,83 €	100 €
Divers	436,30						
-----Sous total	12 821,43	13 498,90 €	13 160 €	-----Sous total	12 003,19	12 943,08 €	13 000 €
Ravivage / Colloque				Ravivage / Colloque			
Transport ravivage		980,00 €		subvention transport ravivage		1 000,00 €	
Diner ravivage (coût)		1 202,91 €		Diner ravivage (participation)		1 035,00 €	
Travaux préparatoires colloque, déplacements		161,90 €	500 €	Subvention colloque		6 000,00 €	
Transport scolaires (2)		0,00 €					
mise en réserve			2 620 €	Dons et Legs			3 280 €
TOTAL DEPENSES	12 821,43	15 843,71 €	16 280 €	TOTAL RECETTES	12 003,19	20 978,08 €	16 280 €
Déficit 2022 : - 777,77 € - Déficit 2023 : -818,24 € - Résultat 2024 : +5 134, 37 €							
Rapprochement bancaire : Solde au 31/12/2023 : 35 365,13 € + résultat 2024 = + 5 124,37 € Solde au 31/12/2024 : 40 489,50 €							

Quitus a été donné au trésorier pour l'exercice 2024 et le budget prévisionnel 2025 a été adopté à l'unanimité.

Après avoir eu la joie de pouvoir faire la cérémonie devant le monument rénové, l'année 2025 sera une année d'attente pour le monument, La période de séchage est estimée à un an mais les mesures d'hygrométrie intermédiaires nous diront rapidement si le séchage progresse bien.

Mais en parallèle, en 2025, débiteront la deuxième phase des travaux et l'installation du chemin mémoriel consistant à l'installation d'une passerelle en acier galvanisé de 500 m linéaire avec 9 panneaux signalétiques, sur un support en béton lavé. Cette passerelle sera posée sur plots de béton et fera le grand tour du monument en surplombant le terrain et les tranchées. L'installation de ces plots nécessite une dépollution ponctuelle et en surface, sans impact sur le calendrier, sauf s'il y a beaucoup des découvertes importantes.

Cette deuxième phase, prévue de débiter le 3 mars, doit se terminer en juin. Ce chantier est budgété et les bons de commande déjà émis. Le monument sera inaccessible une partie de cette période, de mars à avril, mais possiblement les weekends.

Cette phase sera terminée pour la cérémonie prévue le 21 septembre et non le 14 comme initialement envisagé. Ce changement a été nécessaire car la date du 14 est celle de la fête de Sainte Marie à Py, et une messe concomitante ne serait pas possible. Nous resterons donc sur la troisième fin de semaine de septembre, correspondant aux journées du patrimoine.

La troisième phase consiste en la réfection de l'intérieur du monument. Un lever de doute doit être fait pour vérifier la présence ou non de plomb dans les peintures ce qui compliquera leur décapage. Cette phase est actuellement budgétée en 2026 seulement. La durée prévisible des travaux étant encore incertaine, il n'est actuellement pas possible de dire si ces travaux se dérouleront entre septembre 2025 et mars 2026 ou s'ils seront plus longs et la fin beaucoup plus tardive.

Sans attendre un planning consolidé, il a été décidé de dissocier le colloque de la cérémonie. Ainsi, le colloque est programmé en juin ce qui facilitera la participation des scolaires. Et la cérémonie sera programmée plus tard à l'achèvement des travaux. Un point avec l'ONaCVG est prévu le 19 mai et permettra d'y voir plus clair.

Dans un autre ordre d'idée, le Président signale également le projet de numérisation de la collection de bulletins. Cette océrisation selon le terme précis sera réalisée par les archives départementales de la Marne où sont déposées les archives, avec une subvention de la Bibliothèque Nationale de France. Nous coopérerons à cette démarche qui permettra de rendre disponible l'ensemble des bulletins sur le site de la Bibliothèque Nationale, Gallica.

Le CA est renouvelé par tiers ; dix renouvellements sont proposés à l'AG : Bruno BOURG-BROC, Etienne DUFOUR, Emeric de ROSE, Antoine GOURAUD, Xavier GOURAUD, Florian MARLAND, Valérie MORAN, Antonia PAQUOLA, Roseline SALMON et Olivier SOUDANT.

Nous avons reçu la candidature de Monsieur Hervé CASTAGNA qui s'est présenté lors de cette AG.

Le renouvellement et l'élection ont été adoptés à l'unanimité.

Rappel du bureau qui a été renouvelé lors du Conseil d'Administration du 7 février 2025 sans modification, à l'exception du retrait, à sa demande, du Colonel Jean-Daniel COUROT, remplacé par Monsieur Antoine CARENJOT.

Le président a ensuite tenu à rendre un **hommage** tout particulier au **Colonel Jean-Daniel COUROT**, Vice-Président de l'ASMAC depuis de nombreuses années, qui a souhaité se mettre en retrait suite à des soucis de santé, et s'en est expliqué avec beaucoup d'émotion. Il lui a remis une médaille de l'association ainsi que la médaille d'honneur de l'ONaCVG échelon argent, par Monsieur Jean-Michel LATARGEZ, directeur du service départemental de l'ONaCVG de la Marne. Il a enfin été procédé à la remise du **diplôme de porte-drapeau** à **Madame Rachel WAGNER** par Monsieur LATARGEZ.

L'Assemblée Générale a été suivie d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Sommepey-Tahure, par le président et Monsieur le Maire. Puis d'un verre de l'amitié offert par la Mairie de Sommepey-Tahure.



Crédit Photo : ASMAC

NOUVELLES BRÈVES

IN MEMORIAM

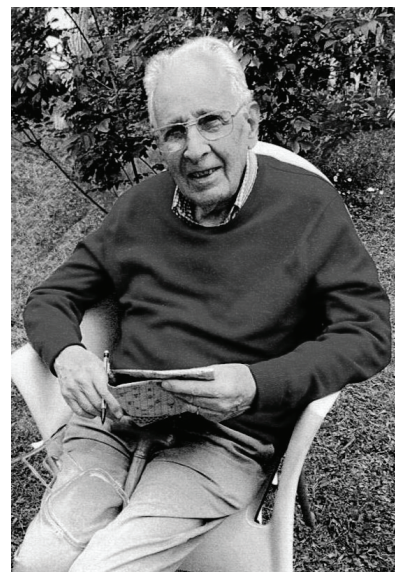
Pierre JUPILLAT (Colonel), ex-Trésorier de l'ASMAC, décédé le 10 mars 2025.

Pierre JUPILLAT est décédé le 10 mars 2025. Il fut longtemps le trésorier méticuleux et dévoué de notre association.

Saint-Cyrien de la promotion «*Général Frère*» (1948-1950), il choisit l'arme du Génie et combattit en Indochine. Après avoir suivi les cours de l'École Supérieure Technique du Génie, regrettant la vie trop monotone des garnisons de métropole, Pierre JUPILLAT entra au Commissariat à l'Énergie Atomique pour diriger les travaux d'aménagement des sites d'expérimentation, à In Ekker d'abord, au Sahara, puis à Mururoa, dans le Pacifique.

Pierre fit donc de nombreux séjours sur ces sites jusqu'au début des années 1990, avant de prendre sa retraite à Versailles. C'est alors que, habitant le même immeuble, nous fîmes connaissance.

En 1997, cherchant un nouveau trésorier pour l'ASMAC, je demandai à Pierre de prendre cette fonction. Il l'accepta et, grâce à lui, et à son camarade de promotion, Georges FEYDEL, qu'il recruta peu après pour être secrétaire de l'ASMAC, cette équipe «administrative» fonctionna dans la confiance et l'amitié. Pierre présentait toujours une comptabilité claire et exacte. Quelle quiétude pour un président !



Crédit Photo : Famille JUPILLAT

En 2018, après la réussite des cérémonies du centenaire de la victoire de 1918, une génération plus jeune prit les rênes de l'ASMAC. Pierre rendit ses comptes, après 22 années de bons et loyaux services. Pendant 22 ans, je m'étais appuyé sur lui en toute confiance. Merci Pierre !

MOT DU TRÉSORIER

Nous vous rappelons que si vous payez des impôts, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66%. Comme annoncé, ***vos reçus fiscaux vous est désormais envoyé par internet (ou à défaut par courrier postal), depuis cette année, en même temps que votre convocation à l'Assemblée Générale.***

Afin de réduire nos frais postaux, et si vous ne l'avez pas encore fait, faites nous parvenir votre adresse courriel à : **contact@asmac.fr**

Par ailleurs, merci de bien vouloir régler vos cotisations, la gestion des chèques étant chronophage, de préférence par virement à :

« *Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne, ASMAC* », au Crédit Agricole Nord Est :

IBAN : FR7610206515590607778100043. Bank Identification Code : AGRIFRPP802.

A défaut, faites parvenir un chèque à l'ordre de l'ASMAC, à l'adresse (non nominative) suivante :

Monsieur le Trésorier de l'ASMAC, 69 Route de Louvois, 51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ.

NB : Afin de vérifier si vous êtes à jour de vos cotisations, vous trouverez en haut de l'étiquette d'expédition de ce présent bulletin l'année de la dernière cotisation reçue.

Au cours de l'Assemblée Générale 2024, deux nouveaux membres ont adhéré à l'association mais leur adresse n'a pas été recueillie et nous sommes dans l'impossibilité de leur faire parvenir le bulletin semestriel. Il s'agit de René-France MOLAVEAU et René GAROT. Si l'un des destinataires de ce bulletin les connaît, il est invité à leur faire savoir de donner leur adresse postale à l'association (contact@asmac.fr).

*CRCI(h) Alain GEISS
Trésorier de l'ASMAC*

LE POINT SUR LES TRAVAUX DU CHEMIN DE MEMOIRE

Les travaux pour la construction d'un chemin mémoriel sur le site de Navarin ont débuté fin mars. Ils consistent à créer une passerelle de 500m sur le terrain, entre les tranchées et les trous d'obus autour du monument. Huit panneaux explicatifs, répartis sur le circuit, aborderont des thèmes pédagogiques liés au site et au conflit.

Les travaux de fondation des supports des passerelles sont terminés, la pose du circuit devrait intervenir dans le courant de l'été. Ce parcours va, de toute évidence, apporter un effet positif sur la fréquentation du lieu.

*Michel GODIN
Trésorier Adjoint*



Crédit Photo : ASMAC

HISTOIRE

LE GÉNÉRAL DE LANGLE DE CARY

Le général de LANGLE de CARY est l'un des grands chefs des armées françaises à la déclaration de guerre en 1914. Il est l'un des généraux les plus âgés et les plus expérimentés, un des rares à avoir combattu lors de la guerre franco-prussienne de 1870 à 1871.

Fernand Louis Armand Marie de LANGLE de CARY est né sous la II^e République finissante, le 4 juillet 1849, à Lorient. Son père, Louis VINCENT est capitaine de frégate et membre de la Légion d'Honneur. Sa mère est née Élisabeth Angélique Marie Charlotte PEYCHAUD. La première partie de son existence se déroule sous le Second Empire. Bien que son père soit officier de marine, il choisit une carrière comme officier dans l'armée de Terre. Un de ses oncles, Armand Joseph Charles Marie de LANGLE de CARY, né en 1805, a servi dans cette Armée de Terre jusqu'en 1852. Intellectuellement doué, le jeune Fernand reçoit également l'excellente éducation que les familles de vieille lignée continuaient à donner à leurs enfants.

Il prépare le concours de l'École Spéciale Militaire Impériale de Saint-Cyr, où il entre en septembre 1867, à l'âge de dix-huit ans. Sorti major sur 259 élèves, le sous-lieutenant de LANGLE de CARY rejoint le 1^{er} octobre 1869 le 2^e Régiment de Chasseurs d'Afrique, stationné dans la région d'Oran, en Algérie. À défaut d'École de Guerre, il existe à l'époque une École d'application d'État-Major créée en 1818 où se forment des officiers qui peuvent faire carrière dans un corps d'État-Major - 640 officiers en 1867. Les cours y sont de deux ans et les officiers qui en sortent, incontestablement les plus talentueux au plan intellectuel, sont immédiatement « aspirés » par les grands chefs qui en font des officiers attachés à leurs personnes plus qu'à des États-Majors, embryonnaires à l'époque. Après un an dans son régiment, de LANGLE rejoint cette école d'État-Major le 1^{er} janvier 1870.

Premières armes face à la Prusse

Le 19 juillet 1870, un corps législatif exalté déclare la guerre à la Prusse. Le 4 septembre 1870, éclate une révolution à Paris, au lendemain de la défaite de Sedan. Un gouvernement de la Défense Nationale remplace alors le régime impérial dont le général Trochu devient le chef, tout en gardant la fonction de Gouverneur Militaire de Paris. Ce pouvoir a la lourde tâche de défendre une capitale bloquée plus qu'assiégée par l'ennemi. TROCHU choisit dans le corps d'état-major comme officier d'ordonnance le jeune de LANGLE, qu'il connaissait et qui semblait être le mieux classé de la promotion. Ce dernier reste auprès de TROCHU pendant toute la durée du siège, jusqu'à l'armistice du 29 janvier 1871. Il est présent ou participe à tous les combats pour essayer de desserrer l'étau des armées allemandes : à Châtillon, l'Hay les Roses, Bagneux, La Malmaison, les deux batailles du Bourget et, enfin, Buzenval le 19 janvier 1871. Au cours de la bataille de Buzenval, il est grièvement blessé par une balle qui lui traverse la poitrine, une blessure à laquelle il a la chance de survivre. Nommé lieutenant le 24 novembre 1870, il est fait chevalier de la Légion d'Honneur sur le champ de bataille. Il reste très proche de TROCHU jusqu'au décès de ce dernier, à Tours, en 1896.



Les généraux JOFFRE, de LANGLE de CARY et GUILLAUMAT
Champagne, janvier 1915

Crédit Photo : Collection particulière



Le général de division
de LANGLE de CARY vers 1913

Officier de la III^e République

Le lieutenant de LANGLE, après une longue convalescence, revient à l'École d'État-Major en juillet 1871 pour terminer son cycle d'études interrompu par la guerre ; il en sortira classé troisième sur vingt-sept. Il est nommé capitaine le 31 décembre 1873 et dans cette même année, il va être muté dans différents régiments dans lesquels il effectue ses stages d'armes : infanterie, cavalerie et artillerie. Le 20 février 1878, il rejoint l'État-Major du 9^e Corps d'Armée à Tours où il reste jusqu'en 1884, soit pendant six ans, ce qui est une durée inusitée. Deux événements l'expliquent : la suppression du corps d'État-Major en 1880, de LANGLE retrouvant alors l'infanterie, et la création la même année de ce qui s'appellera l'École Supérieure de Guerre (ESG).

En 1885, il est promu chef de bataillon et l'année suivante, il est nommé professeur adjoint, puis titulaire, du cours de service d'état-major de la toute nouvelle École de Guerre. Il va y rester dix ans jusqu'à sa promotion au grade de colonel à la fin de l'année 1895 : un record de durée dans la fonction !

En 1889, il est fait officier de la légion d'honneur et en 1900, il est nommé au grade de général de brigade, à cinquante-et-un ans, très jeune pour l'époque. Il accumule par la suite les mutations en Algérie, puis en France métropolitaine. En 1906, il est promu général de division et nommé au commandement de la 3^e Division Coloniale

à Brest puis, la même année, à celui de la 14^e division d'infanterie à Belfort. Il sert toujours à la plus grande satisfaction de ses chefs. En 1907, il est fait commandeur de la Légion d'Honneur. Ces promotions ont lieu sur fond de l'arrivée du général André, comme ministre de la Guerre en mai 1900, qui va discriminer les officiers connus pour être catholiques pratiquants, dont l'avancement sera retardé et même souvent bloqué. Le général de LANGLE a donc eu la chance d'accéder au généralat avant ces conflits sociaux majeurs. Catholique fervent, il fait broder sur son fanion tricolore de commandement l'emblème du Sacré Cœur. Il attend durant six ans sa troisième étoile !

Voici un extrait de son dossier, qui figure comme un résumé de ses notes antérieures à l'année 1902 :

A toujours été noté au cours de sa carrière et dans diverses armes et services dans lesquelles il est passé comme un officier hors ligne, instruction développée et approfondie, sens du commandement, aptitude au service d'état-major, élégance du style, facilité d'élocution, distinction de manières, élévation du caractère, dévouement au devoir, vigueur physique, équitation. Toutes les qualités désirables se retrouvent chez lui réunies à un degré éminent.

Après 1906, le général de LANGLE enchaîne les commandements correspondants à son grade : brigade, division et corps d'armée. Quelques événements vont néanmoins marquer cette période : début juillet 1912, il accueille à Mailly, où il est en manœuvre, une mission militaire russe, qui lui vaut fin août de faire partie de la délégation française qui va commémorer le centenaire de la bataille de Borodino du 8 septembre 1812.

La fin de sa carrière approche et en décembre 1912, il apprend qu'il accèdera au 1^{er} janvier 1913 au Conseil Supérieur de la Guerre. La lettre de service reçue par de LANGLE le 2 février 1914 prévoit de lui confier pour le temps de guerre le commandement de la IV^e Armée. Mais, le 3 juillet 1914, de Langle est atteint par la limite d'âge de 65 ans. JOFFRE, nouveau commandant en chef depuis 1911, sachant la guerre imminente, le laisse pourtant à la tête de cette IV^e armée.

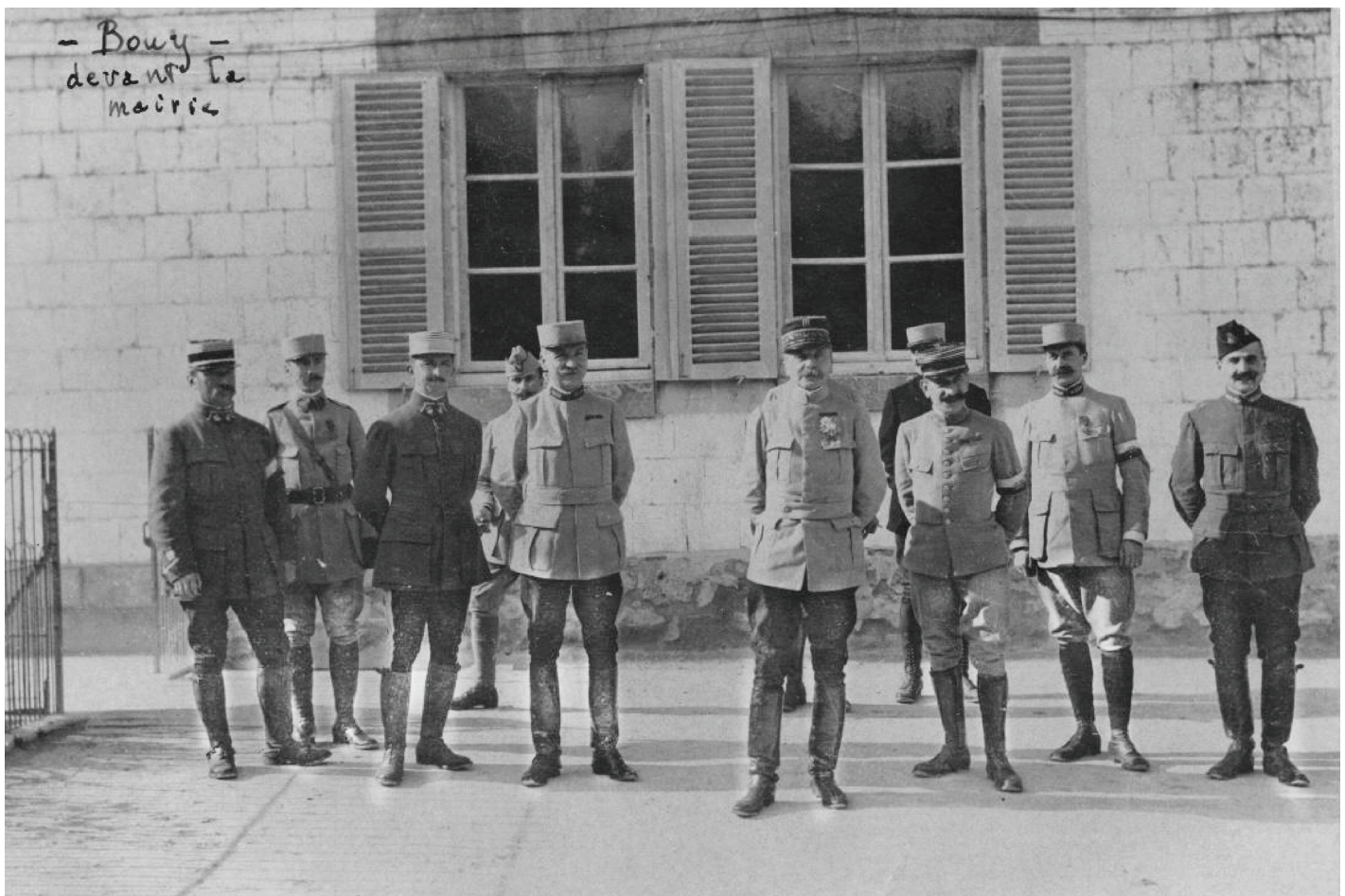
La bataille des frontières

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France et les cinq armées françaises vont s'établir à la frontière suivant le plan XVII de concentration des armées françaises, entre Épinal et Hirson. L'armée de LANGLE va stationner en position de manière décalée en Champagne, dans la région de Saint-Dizier. Elle compte trois Corps d'Armée : les 12^e, 17^e et le Corps Colonial, la 9^e Division de Cavalerie, de l'artillerie en renforcement et des escadrilles d'aviation, le tout comptant environ 140 000 hommes. La IV^e Armée, de par son engagement dans ce secteur du front, gagnera bientôt l'appellation d'armée de Champagne.

Rapidement, on va y adjoindre deux Corps d'Armée, puis trois et une Division de Cavalerie. Elle vient s'interposer entre la V^e armée du général LANREZAC, à sa gauche et la III^e armée, commandée par le général RUFFEY, à sa droite. Le 14 août, elle commence son avance offensive vers le nord-nord-est, conformément aux directives de JOFFRE, et marque le début de la bataille des frontières. À partir du 20 août, l'engagement de l'Armée de LANGLE dans les secteurs difficiles des Ardennes, très boisés, dans lesquels il livre une bataille de rencontre à la IV^e armée allemande du prince de Wurtemberg. C'est un échec sanglant, résultat de l'application des théories de l'offensive à outrance prônée par le colonel LOYSEAU de GRANDMAISON. La retraite commence le 22 août, jour le plus meurtrier de l'histoire de France avec 27 000 morts sur cette seule journée.

C'est ensuite le redressement de la Marne à partir du 6 septembre. Son poste de commandement se trouve alors à Brienne-le-Château, alors que la IV^e Armée se bat entre Mailly et Vitry-le-François. De LANGLE livre, quand il le pourra et tout en retenant, des batailles de coup d'arrêt, comme sur la Meuse. Finalement, il a bien géré une retraite éprouvante sous un soleil de plomb. Joffre écrit dans ses mémoires : « *Je connaissais de Langle et j'étais sûr de la fermeté de son caractère* ». Le général de LANGLE échappe ainsi au « *limogeage* » que connaissent ses voisins RUFFEY et LANREZAC. Après la poursuite et la stabilisation du front à hauteur des monts de Champagne, il établit son poste de commandement à Châlons-sur-Marne.

1915, l'année des « grignotages »



Le général de LANGLE de CARY et son État-Major à Bouy en septembre 1915

1915 est l'année de deux offensives en Champagne : la première est menée par la IV^e armée seule. Elle commence aux environs de la mi-décembre 1914 avec pour objectif de percer entre Saint-Hilaire-le-Grand et Perthes-lès-Hurlus. Elle se poursuit jusqu'au 17 mars 1915. De Châlons-sur-Marne, de LANGLE porte son PC à Somme-Suippe afin d'être plus proche du théâtre des combats. Coûteuse en hommes et aux résultats limités, c'est un échec à la suite duquel JOFFRE, qui ne veut pas entendre parler des difficultés à combattre en plein hiver, notamment en Argonne, accuse de Langle de « *mollesse* ». Il accepte cependant la cessation des combats à la mi-mars 1915.

En juin, JOFFRE crée les groupes d'armées, nouvel échelon hiérarchique pour faciliter le commandement et la IV^e Armée va se retrouver sous les ordres du général de CASTELNAU, nouveau chef du Groupe d'Armées du Centre (GAC), engendrant à sa création les IV^e, V^e et la VI^e Armées.

La seconde bataille de Champagne commence le 25 septembre 1915 et s'arrêtera fin octobre, au terme d'un mois de combats acharnés. Elle a pour objectif de percer entre Aubérive, sur la vallée de la Suippe et Ville-sur-Tourbe. Elle se déroule simultanément avec une autre offensive en Artois à la même date. Ces deux engagements majeurs visent à soutenir l'allié russe, en difficultés à l'Est, en attirant sur le front Ouest les réserves allemandes.

Deux armées, renforcées chacune à quatre Corps d'Armée, la IV^e et la II^e Armée de PÉTAIN, participent à l'action. Les résultats sont minces, une progression en moyenne de seulement 3 à 4 kilomètres, au prix de 30 000 tués, 100 000 blessés et 50 000 prisonniers du côté français.

Le président du conseil, Aristide BRIAND, va réagir. Joseph JOFFRE, qui se sait menacé, notamment par l'arrivée de GALLIENI à la tête du ministère de la Guerre, se voit imposer CASTELNAU le 10 décembre 1915 comme major général au GQG, à Chantilly. Un commandement s'ouvre alors à la tête du GAC et de LANGLE y est nommé. C'est à la même date que le général GOURAUD remplace de Langle à la tête de la IV^e armée, alors que le poste de commandement est à Bouy. Il quitte sa IV^e Armée avec nostalgie.

Le GAC, dont le PC est à Avize, petite cité vinicole, au sud d'Epernay, comptera fin janvier 1916 quatre grandes unités : les II^e, III^e, IV^e et V^e Armées. Son chef d'État-Major, le général PAQUETTE, est muté et remplacé à partir de décembre 1915 par le colonel JACQUAND, qui ne jure que par CASTELNAU, son précédent chef, qu'il adule. Il en résultera, lors des moments difficiles qui vont suivre, des oppositions entre les deux hommes, qui ne seront pas sans conséquences sur la carrière du général de LANGLE.

La carrière du général de LANGLE a failli se terminer dans ce village. Dans la nuit du 25 au 26 janvier 1916, un Zeppelin lâche trois bombes sur la maison où loge le général, la seule du village à avoir encore ses fenêtres éclairées. Les trois projectiles tombent à quelques mètres de la bâtisse et soufflent l'intérieur. De LANGLE est projeté dans un placard, mais se relève simplement commotionné.

Le GAC à Verdun, vers l'adieu aux armes

JOFFRE va faire à de LANGLE un cadeau empoisonné, plaçant sous ses ordres le 1^{er} février 1916 la Région Fortifiée de Verdun (RFV), commandée par le général HERR. Elle était jusque-là rattachée au Groupe d'Armée de l'Est (GAE) commandé par DUBAIL.

Verdun, sur la rive gauche de la Meuse, est au centre d'un camp retranché, l'une des quatre places fortes de l'Est qui compte en 1914 vingt-huit forts ou ouvrages divers. Au tout début de l'année 1916, le GQG de Chantilly se demande où l'Allemagne va frapper mais ne considère pas la région de Verdun comme une cible potentielle. La RFV, a progressivement perdu ses effectifs ; ses forts ont été en grande partie désarmés et les troupes qui y restent peu nombreuses, comptent beaucoup de réservistes et de territoriaux.

CASTELNAU est plus préoccupé par la défense de Verdun et s'y rend fin janvier 1916 pour inspecter les organisations défensives. Il constate que les plans qu'on lui montre, bardés de couleurs vives, sont plus des projets que des réalisations. JOFFRE viendra lui-même le 20 février. De LANGLE, en inspection le 1^{er} février, est conscient de la faiblesse des défenses de Verdun et demande immédiatement deux divisions de renfort et cinq régiments d'artillerie lourde qui arriveront peu de temps avant la bataille.

Le 21 février 1916, à 7h15, soit un mois seulement après que le nouveau commandant du GAC ait pris en main ses nouvelles grandes unités, les Allemands attaquent à Verdun, sous le déluge de feux d'artillerie. La situation devient d'emblée difficile. Le 24 février, de LANGLE prend la décision d'évacuer dans la nuit suivante la partie nord-est de la plaine de Woëvre et de replier les lignes de défense sur ce que l'on appelle les Hauts de Meuse, qui surplombent sa rive droite et la ville de Verdun. Il précise à JOFFRE : « *Je ne vous demande pas l'autorisation de faire ce repli : je le prescris sous mon entière responsabilité* ».



Le bâtiment d'Avize après le bombardement de la nuit du 25 au 26 janvier 1916

La situation est jugée tellement sérieuse que CASTELNAU ose troubler le sommeil de JOFFRE, qui lui accorde l'autorisation de se rendre à Avize et de prendre toutes les dispositions nécessaires. À partir de ce moment, de LANGLE va voir son rôle s'effacer et CASTELNAU donner des ordres et des directives, en ignorant souvent le chef du GAC. On le soupçonne de vouloir abandonner toute la rive droite de la Meuse, après la plaine de Woëvre, abandon déjà difficilement accepté par le gouvernement et par JOFFRE, peu enclin à déplaire aux politiques au risque de perdre sa fonction. Les bavardages et les ragots d'officiers d'État-Major, dont probablement ceux de JACQUAND, deviendront un acte d'accusation. Les jours du général de LANGLE à la tête du GAC sont alors comptés.

Le 26 mars 1916, il reçoit une lettre de JOFFRE lui annonçant que pour des raisons liées à la mise en place de nouvelles limites d'âge, il est relevé de son commandement, une manière peu élégante de camoufler ce qui n'est que le résultat d'une cabale politico-militaire. Naturellement, à la suite des mots qui fâchent, le reste de la lettre n'est qu'une longue suite de superlatifs comme c'est la règle dans ces cas-là. Il fait son adieu aux armes le 30 mars 1916 et le gouvernement lui octroie la médaille militaire que JOFFRE lui remet en personne. Maigre consolation, restant en deuxième section, il est autorisé à conserver son officier d'ordonnance, son porte-fanion, ses ordonnances et ses chevaux.

Le général de LANGLE ne polémiquera pas après la guerre comme beaucoup de ses pairs. Atteint d'une mauvaise bronchite, il décédera dans son manoir de Kerguélan, à Pont-Scorff, dans le Morbihan, le 21 février 1927. Il est inhumé ultérieurement, en 1931, dans le caveau des Gouverneurs à l'Hôtel national des Invalides.

Pour en savoir plus :



Transfert des cendres du Général de LANGLE aux Invalides

Guy Le MOUEL et Henri ORTHOLAN, Le général de LANGLE de CARY, Paris, éditions Charles HÉRISSEY, 2014.
Général de LANGLE de CARY, Souvenirs de commandement (1914-1916), Paris, Payot, 1935.
Dossier du général de LANGLE de CARY - SHD : GR 9 YD 420.

*GCA (2S) André Bourachot
Membre de l'ASMAC*

DE L'EMIGRATION À L'ENGAGEMENT : LES LUXEMBOURGEOIS AU SERVICE DE LA FRANCE

L'émigration luxembourgeoise vers la France connaît un véritable essor avec l'ouverture, en 1859, de la ligne de chemin de fer reliant Luxembourg à Metz et Paris. La région parisienne devient leur destination privilégiée, où ils trouvent des opportunités dans l'artisanat, l'industrie et dans les services comme la restauration, l'hôtellerie et la domesticité. Une minorité s'établit dans la Marne, où elle contribue aux activités agricoles.

En 1911, le recensement dénombre 19 139 Luxembourgeois vivant en France. Ce chiffre ne prend toutefois pas en compte les Luxembourgeois ayant acquis la nationalité française à la suite de la réforme de 1889. Si l'on y ajoute les 12 499 ressortissants présents en Lorraine allemande, le total s'élève à 31 638 personnes. À titre de comparaison, la population du Grand-Duché de Luxembourg avoisine alors les 260 000 habitants. Dans ce contexte, on retrouve des Luxembourgeois engagés tant dans les unités d'infanterie de l'armée française ainsi que dans la Légion Étrangère.

Parmi eux, le plus célèbre demeure François FABER, cycliste de renom et vainqueur du Tour de France en 1909. Il trouve tragiquement la mort au combat le 9 mai 1915, lors de la bataille d'Artois. Quelques mois plus tard, le 2^e régiment de marche du 1^{er} Régiment Étranger, auquel il appartenait, prendra part à la deuxième bataille de Champagne.

SPORTING EDITIONS SPÉCIALES PENDANT LA GUERRE



François FABER

Le Sporting du 3 juin 1915
rendant hommage à François Faber
après sa mort

De nombreux engagés volontaires étrangers furent affectés au 2^e Régiment de Marche des 1^{er} et 2^e Régiments Étrangers. En septembre 1915, ces unités passent temporairement sous le commandement de la 10^e Division d'Infanterie Coloniale, afin de participer à l'offensive de Champagne. Les deux régiments participent à l'offensive sur Navarin, du 25 au 29 septembre, au prix de terribles pertes.

Au sein du 2^e RM du 1^{er} RE, vingt des quarante officiers furent tués ou blessés, parmi lesquels deux chefs de bataillons. Sur les 1 960 soldats engagés, 608 périrent ou sont grièvement blessés. Dans le secteur de Souain – Perthes-lès-Hurlus, on retrouve sans difficulté plus d'une dizaine de Luxembourgeois tombés pour la France au cours de cette même semaine.

Ayant subi des pertes considérables, les 1^{er} et 2^e Régiments Étrangers furent dissous quelques semaines plus tard, le 11 novembre 1915, pour être regroupés dans une nouvelle unité : le Régiment de Marche de la Légion Étrangère (RMLE). Certains Luxembourgeois, tels que Michel SCHMIT, continuèrent à combattre au sein de ce régiment et prirent part aux principaux fronts de la guerre. En juillet 1916, il participe à la bataille de la Somme. En avril 1917, il retourne dans la Marne, à Aubérive et quelques mois plus tard à Verdun. En avril 1918, le régiment est envoyé en renfort sur le front britannique, pour contenir l'offensive de LUDENDORFF. Lors de l'attaque du bois de Hangard, près d'Amiens, 850 légionnaires perdent la vie, contribuant à sauver la ville. Michel SCHMIT est sérieusement blessé le 18 juillet 1918 à Pommiers, dans l'Aisne, alors qu'il tentait de réparer une mitrailleuse sous le feu ennemi. Après quatre mois d'hospitalisation, il retourne au front le 4 novembre 1918 et reste mobilisé jusqu'au 15 février 1919.

Après la guerre, Michel SCHMIT est embauché comme ingénieur-dessinateur par la société « Les Petits-Fils de François Wendel & Cie » aux forges d'Hayange et Moyeuvre, en Moselle, près du Luxembourg. Les anciens combattants étrangers se regroupent après la guerre au sein d'associations, telles que l'Amicale des Engagés Volontaires Luxembourgeois. Ces organisations ont pour mission principale de défendre les intérêts des vétérans, comme en matière de reconnaissance et de soutien et également de commémorer la mémoire de leurs camarades disparus. Ces amicales jouèrent un rôle essentiel dans le maintien des liens entre les anciens combattants et dans la transmission de leur histoire aux générations futures.



Boulangers militaires originaires du Luxembourg en 1914

David MICHAUD
Membre de l'ASMAC.

Assemblée générale de l'ASMAC

22 mars 2025

Sommepy-Tahure

